

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 33

Séance du : 19 juillet 2022

Objet : ATSEM - Renouvellement de deux contrats

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 1^{er} juillet 2022

Date d'affichage : 21 juillet 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY -- M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoit SAUVAGE - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT - M. Robin LHENRY.

ABSENTS : Mme Josiane PRUNIAUX (pouvoir à Mme Claudine DELAITRE) - M. Serge SCHMIT (pouvoir à M. Robin LHENRY) - M. Johann BOUGARDIER (pouvoir à M. Jean-Marc JAVAUX).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

Les contrats de travail des deux ATSEM arrivant à échéance au 31 août 2022, et au vu des effectifs scolaires importants attendus à la rentrée de septembre (nombreux enfants en Petite Section), M. le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour renouveler les contrats pour une année, soit du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler les contrats des deux ATSEM pour une année, soit du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 et autorise le Maire à signer ces contrats.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA